

Trop, c'est trop !

Dix-neuf prêtres expriment leur désaccord devant deux interventions portant sur le mariage civil des conjoints de même sexe et sur l'accès à la prêtrise

Sous forme de lettre ouverte aux évêques du Québec, le texte suivant est consigné par les prêtres André Anctil, José V. Arruda, Jean-Pierre Langlois, Claude Lefebvre, Claude Lussier (diocèse de Montréal) ; Éric Généreux, Raymond Gravel, Bernard Houle, Pierre-Gervais Majeau, Guylain Prince, Claude Ritchie (diocèse de Joliette) ; Jean-Yves Cédilot, Jocelyn Jobin, Alain Léonard, Lucien Lemieux (diocèse St-Jean-Longueuil) ; Benoît Fortin, Michel Lacroix, Claude St-Laurent (Diocèse de Gatineau) ; et Jacques Pelletier (diocèse de Gaspé).

Deux interventions ecclésiales récentes ont porté sur les personnes d'orientation homosexuelle : l'une concernait le mariage civil des conjoints de même sexe ici au Canada, l'autre traitait de l'accès à la prêtrise et venait du Vatican. Dans le premier cas, il s'agissait du mémoire de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) auprès du Comité législatif chargé du projet de loi C-38 ; l'autre document émanait de la Congrégation pour l'éducation catholique à Rome. Dans les deux cas, l'attitude globale qu'on y manifestait ainsi que l'argumentation qui y était déployée soulèvent chez nous – comme chez bien d'autres – perplexité et désaccord.

Perplexes devant l'attitude négative

Le concile Vatican II a mis en lumière une donnée fondamentale : l'Église aime le monde. Elle l'accueille avec ses richesses et ses misères. Elle se montre disposée à l'accompagner dans sa marche. Elle

souhaite et désire contribuer à la vie des sociétés qui en font partie, et elle s'attend également à s'enrichir à leur contact.

Dans la présentation du mémoire au Comité législatif sur le mariage gai, quelle différence d'attitude ! Vous semblez donner un cours de droit et d'anthropologie à nos représentants politiques. Vous dénoncez le piètre état du mariage au pays et vous annoncez une dégradation encore plus grande si le projet C-38 devenait loi. Vous nous faites malheureusement penser à ces « prophètes de malheur » évoqués jadis par Jean XXIII à l'ouverture du concile.

Comme on se sent loin de la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps ! On pouvait y lire : « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps (...) sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. »

Quant à la compassion qui imprégnait toute la démarche de Jésus sur terre, y a-t-il là quelque trace ? Pas un paragraphe, pas une phrase dans votre mémoire qui prenne en compte la discrimination historique exercée à l'endroit des personnes homosexuelles, et la tragédie de leur exclusion sociale du mouvement gai dans ses multiples expressions. N'y a-t-il pas là de quoi être perplexe ?

C'est la même attitude qui se retrouve dans l'Instruction de la Congrégation romaine à propos de l'admissibilité aux ordres sacrés des homosexuels. Pourtant, Thimothy

Radcliffe, l'ancien Maître des Dominicains, affirmait récemment à propos de ce document, selon ce que rapporte *The Tablet* (27 novembre 2005) : « Je n'ai aucun doute que Dieu appelle des homosexuels au sacrement de l'Ordre ; et il s'en trouve que je range parmi les prêtre les plus engagés et les plus impressionnantes que j'aie connus. Et nous pouvons présumer que Dieu continuera d'appeler des homosexuels à la prêtrise parce que l'Église a besoin des qualités des deux. »

Il en conclut : « Nous devrions nous montrer soucieux de ceux que nos séminaristes pourraient être enclins à détester plutôt que de ceux qu'ils aiment. Le racisme, la misogynie et l'homophobie sont autant de signes qu'une personne pourrait ne pas être un bon modèle du Christ. »

En désaccord avec l'argumentation

Toute l'argumentation sous-jacente à ces textes ne nous convainc pas. On y parle de « loi naturelle » comme s'il s'agissait d'une donnée aussi immuable qu'évidente. Pour notre part, nous considérons que l'être humain n'a jamais fini de chercher et de découvrir sa « vraie » nature. Il n'y a pas de saisie de la condition humaine que par le biais d'une culture précise qui ne cesse d'évoluer dans le temps. Ainsi, ce qui était « naturel » dans une civilisation et à une époque passée peut apparaître inacceptable maintenant. Bien sûr, il s'agit d'une évolution qui s'échelonne sur beaucoup de temps, et il faut en parler en terme de siècles plutôt que d'années. Prenons un exemple : l'esclavage a perduré comme naturel, même dans l'Église, pendant des siècles, alors qu'il nous apparaît aujourd'hui « contre nature ».

La responsabilité de la recherche et de la définition de la loi naturelle incombe à tout le monde puisqu'il s'agit de la condition commune à l'humanité. L'Église peut puiser à des sources d'inspiration de grande valeur, dont certaines lui sont propres. Mais elle est solidaire de toute l'humanité et fait partie de ce monde. Se pourrait-il qu'elle

détienne seule toutes les clés qui ouvrent les portes de l'aventure humaine authentique ? Aurait-elle nécessairement le dernier mot sur les mystères de la vie politique, sociale, familiale, sexuelle ?... Est-ce qu'elle détiendrait « toute la vérité » sur l'être humain ? L'histoire et le sens commun démontrent le contraire. En ces matières, l'enseignement officiel de l'Église s'est plus d'une fois avéré erroné.

Nous souhaitons qu'en ce domaine l'Église tout entière se considère partie prenante de l'aventure humaine. Qu'elle soit elle-même, avec ses richesses propres et ses limites, sans complexe mais sans prétention indue face à « la » vérité. Qu'elle soit solidaire et confiante ! Il nous semble que c'est dans cet état d'esprit et dans ces dispositions de cœur que Jean XXIII et le concile Vatican II invitaient le Peuple de Dieu à s'ouvrir aux « signes des temps ».

Tout le monde est concerné

Pourquoi empruntons-nous la voie de l'opinion publique ? Premièrement, nous voulons dire à haute voix aux nombreux chrétiens et chrétiennes du pays qui refusent l'approche et le langage des autorités ecclésiales : « Vous n'êtes pas moins chrétiens pour autant ! » Selon nous, l'essentiel de la foi chrétienne ne se trouve pas en cause dans ce débat. Votre dissidence ne fait pas de vous des excommuniés. Puissiez-vous ne pas vous exclure vous-mêmes !

Deuxièmement, nous souhaitons un dialogue d'Église sur toutes les questions concernant l'homosexualité. Ce dialogue n'est malheureusement pas pratique courante au sein de nos Églises, surtout lorsqu'on pressent des divergence de vues. Et principalement quand Rome s'est déjà exprimé sur le sujet. Nous souhaitons que des chrétiens se mettent à l'écoute de l'expérience de vie de leurs frères et sœurs homosexuels. Que ce soit dans les communautés locales comme au sein des instances de consultation plus larges, avec leurs évêques. Nous espérons que nous

évêques se parlent entre eux là-dessus et ouvrent le débat dans leurs Églises respectives. Nous espérons aussi que des théologiens et des théologiennes soient mis à contribution dans ces échanges. Rencontres formelles ou informelles, annoncées ou discrètes, larges ou restreintes : cela importe peu. Le plus important, c'est que soit suscité un débat libre, une prise de parole ouverte et authentique.

Quant à nous, nous avons pris le temps de nous rencontrer avec des témoins de la

réalité homosexuelle dans l'Église et nous avons décidé de rendre publique cette première réaction. Le Forum André Naud s'étend déjà et nous sujets d'intervention s'allongent. Nous crions publiquement notre désir de réaliser le grand projet d'évangélisation que fut le concile Vatican II. Nous ne voulons surtout pas revenir au XIXme siècle : l'ultramontanisme a fait son temps ! La dissidence responsable est possible en Église. Nous voulons user de ce droit, car nous aimons l'Église du Christ et nous espérons en la réalisation de sa mission dans le monde de ce temps.

Tiré du journal *La Presse* du 26 février 2006, page A11.